

# LA LETTRE DU SANGLIER

Bulletin d'information de la Fédération Nationale des  
Éleveurs de Sangliers

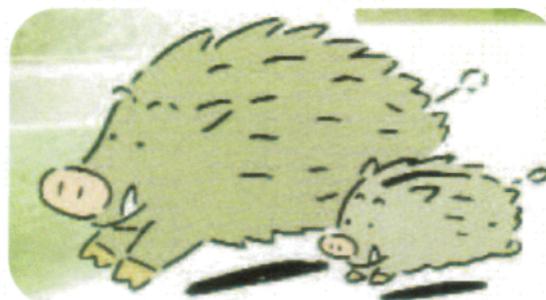
Joindre  
le Secrétaire général  
06 80 63 49 69

courriel  
jeanmichel.pinet@agroparistech.fr  
jeanmichel.pinet@gmail.com

adresse de la Fédération  
16 rue Claude Bernard  
75231 Paris Cedex 05

février 2012

n° 61



## Mot du Président

Pour la troisième année consécutive, le marché du sanglier n'est pas très réjouissant. Le prix des animaux est en baisse et les matières premières, céréales et carburant, au plus haut. L'activité des chasses commerciales a du mal à redémarrer. Ce sont les conséquences d'une crise économique qui dure. Pour un certain nombre d'entre nous, des problèmes de trésorerie se font sentir. Combien de temps cette situation va-t-elle encore durer ?

Ici et là on remarque que certains agents de contrôle ont une façon de lire et d'interpréter l'arrêté du 20 août 2009 qui ne correspond pas à la nôtre. Je pense qu'il va falloir discuter avec nos administrations de l'application de ces arrêtés. Il me paraît inconcevable que d'un département à l'autre, les articles ne soit pas appliqués de la même façon (un élevage en Bretagne doit respecter et travailler avec les mêmes règles qu'un élevage en Provence).

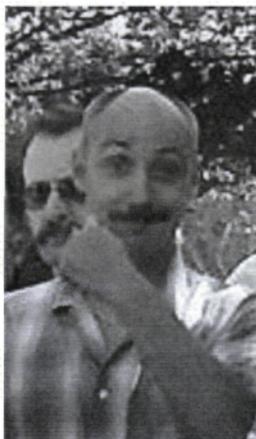
Les arrêtés de 2009 ont été créés dans le but de simplifier et clarifier le travail des éleveurs et des agents de contrôle, et non de nous noyer dans les complications et les documents.

Votre fédération a encore du travail.

Malgré ces quelques mots pas très réjouissants, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2012. Je vous donne rendez-vous au mois de juin pour notre Assemblée Générale en Dordogne. N'hésitez pas à venir. C'est un moment fort de notre Fédération. Il est beaucoup plus agréable de parler de nos sangliers autour d'une table qu'au téléphone.

La FNES a aussi besoin de trésorerie, alors pensez à vos cotisations. Il est désagréable de faire des relances.

Bruno TREILLE  
Ardèche



## SOMMAIRE

Projet de réglementation concernant les élevages de type B.....p.2

Lot de sangliers devant partir en Espagne..... p.7

Contrôle chez l'un de nos adhérents : des interprétations sourcilieuses de la garderie .....p.5

Conserver les certificats de carototype .....p.5

Que faire des sangliers trouvés morts dans votre élevage ? .....p.6

Rappel de la réglementation équarissage .....p.6

Assemblée générale .....p.8

Montant de la cotisation .....p.8

Retard de publication .....p.8

Le projet Potamochère .....p.8

n° ISSN 0990-9982